

Classes créatives

Inscription en ligne : en septembre de l'année en cours

Contact : Cécile Bogaert, cbogaertvaucher@hauts-de-seine.fr, 01.76.68.84.52

Présentation

Les « Classes créatives » ont pour but de contribuer au développement de valeurs citoyennes chez les collégiens en participant, notamment, à la construction de leur discernement. Il s'agit de réaliser une œuvre suivant un thème différent chaque année, choisi par le Département dans les programmes scolaires et décliné en plusieurs sujets autour d'activités interdisciplinaires.

Chaque classe ou groupe de classe des Hauts-de-Seine ayant rendu une réalisation répondant au règlement et dans le temps imparti, gagne une sortie d'une journée en Ile-de-France.

Objectif

Créé en 2014 le dispositif « classes créatives » vise à :

- contribuer au développement de la citoyenneté ;
- proposer une dynamique de travail complémentaire à celle de l'enseignement ;
- renforcer les relations entre élèves et entre élèves et enseignants au travers de la coopération et de la sortie-récompense accordée à tous.

Bénéficiaires

Cette action est ouverte à tous les niveaux des collèges publics ou privés sous contrat du Département, ainsi qu'aux établissements spécifiques scolarisant des collégiens (EREA, lycées professionnels). Le collège choisit le nombre et le niveau des classes inscrites ainsi que les sujets, parmi ceux proposés.

Les classes ULIS peuvent ne traiter qu'une partie du sujet choisi.

Détails de l'opération

Les projets se déroulent, selon les besoins, pendant ou en dehors du temps scolaire.

Des professeurs encadrent les travaux, avec l'appui du professeur documentaliste le cas échéant. Dans la mesure du possible, le Conseil départemental propose des partenariats pour une aide aux classes.

Calendrier

- **Septembre/octobre** : communication des sujets retenus par le Département et inscription des collèges.
- Au retour des congés scolaires de la Toussaint : réunion d'information au Département, entre les enseignants inscrits, les agents chargés du projet et les partenaires éventuels.
- **Courant avril** : exposition des travaux des élèves sur le magazine en ligne MADMAGZ, sur l'ENT.
- **Mai-juin** : sorties-récompenses.

Réalisations

- Les collèges remettent les réalisations correspondant aux sujets choisis.
- Pour chaque classe, les participants (professeurs ou documentalistes) doivent présenter une synthèse pédagogique d'une page sur les modalités d'élaboration de l'œuvre : organisation du travail, démarche suivie, évolution des travaux et sources documentaires éventuelles.
- Par ailleurs, les élèves peuvent, s'ils le souhaitent, préparer un carnet de bord retraçant ce travail, au fil de l'élaboration de l'œuvre.